

N°1916

du 16
Décembre
2025



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

SUIVI DES RECOMMANDATIONS ISSUES DES AUDITS ET CONTRÔLES

Une mise en œuvre "satisfaisante"
selon la Cour des comptes

P.4

RISQUES DE BLANCHIMENT D'ARGENT ET DE CRIMINALITÉ FINANCIÈRE EN 2025

P.4

Le Togo (score de 6,44) est 3^{ème} ouest-africain

RÉFORMES DANS L'AGRICULTURE, LE FONCIER ET L'ÉNERGIE

P.3

Un accompagnement du Groupe de la
Banque mondiale de 84 milliards de FCFA

9^{ème} CONGRÈS PANAFRICAIN DE LOMÉ

Le Togo coordonnera la mise en œuvre des recommandations

EN PLUS...

FILETS SOCIAUX

PROTECTION SOCIALE

Le Gouvernement lance une vaste opération nationale de transferts monétaires

COOPÉRATION

APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION AU TOGO

Lancement du projet "Coopération dans le domaine de la gouvernance
territoriale au Togo" (2025- 2027)

SOCIÉTÉ

GRANDE VILLA OU MAISON MODESTE

Le dilemme des Togolais, entre prestige et investissements utiles

JUSTICE

JUSTICE JUVÉNILE

Fin du projet "Enfance Sans Barreaux"

AGRICULTURE

PRODUCTIVITÉ AGRICOLE, RÉFORMES DANS L'ÉNERGIE, LE NUMÉRIQUE ET LE FONCIER

La Banque mondiale octroie 150 millions de dollars au Togo

SANTÉ

L'ASBESTOSE OU L'AMIANTOSE

Une affection chronique qui,
une fois apparue, est incurable

Le 9^{ème} Congrès Panafricain, tenu du 8 au 12 décembre 2025 à Lomé, s'est achevé par l'adoption des décisions, jugées historiques par les participants, pour l'avenir du panafricanisme et la coordination entre l'Afrique et sa diaspora. Au nombre de quarante (40), les recommandations découlent, entre autres, de la volonté affichée des afrodescendants, de l'Afrique et de sa diaspora d'en finir avec les effets persistants des héritages coloniaux, ainsi que les discriminations raciales et systémiques, y compris dans les environnements numériques et algorithmiques; de la vitalité renouvelée du panafricanisme au 21^{ème} siècle, portée tant par les élites politiques, les peuples et les représentants des diverses couches socioprofessionnelles et la nécessité de restaurer pleinement la place de l'Afrique et de ses diasporas dans le système multilatéral.



Prof. Robert Dussey, Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Togolais de l'Extérieur

OTR

-20%

sur le dédouanement
des véhicules d'occasion
jusqu'au 15 novembre 2025

Meilleure valeur pour l'achat
des véhicules d'occasion

POUR PLUS D'INFORMATIONS ☎ 8201

OTR

Le grand Tône a commémoré Tingban Paab ce 13 décembre

Suspendue pour causes de pandémie du virus à coronavirus ou COVID-19 en 2020 et la crise sécuritaire orchestrée par le djihadisme sahélien qui a secoué la région des Savanes, la fête traditionnelle Tingban Paab renait de ses cendres. Les natifs du Grand Tône se sont retrouvés le samedi 13 décembre dernier pour l'apothéose de leur fête traditionnelle.

Placée sous le thème : " Renforcement des liens fraternels entre les fils et filles du Grand Tône", le grand événement a été organisé, pour l'édition de cette année, au Centre Régional d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (CRETFP) de Dapaong. Le programme a été à la hauteur de l'événement. Danses traditionnelles, prestations artistiques et séquences humoristiques ont meublé la célébration dans une atmosphère euphorique empreinte de ferveur populaire, de créativité artistique et de messages d'unité et de paix.

Selon nos confrères de gangane.com, au moment fort de la cérémonie, les discours officiels ont permis de replacer l'événement dans son contexte récent. Représentant le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, le président du Sénat, Barry Moussa Barqué, a rappelé que la dernière édition de Tingban Paab remontait à 2019. La pandémie de COVID-19 en 2020 et 2021, puis la dégradation de la situation sécuritaire à partir de novembre 2021, avaient rendu impossible la tenue de cette grande fête identitaire. Il a souligné l'importance que le Président du Conseil accorde au retour des célébrations traditionnelles, considérées comme de véritables leviers de co-



hésion sociale, de résilience communautaire et de consolidation de la paix, en particulier dans les zones confrontées à des défis sécuritaires.

Le Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, Isaac TCHIAKPE, est venu également témoigner de l'importance que le Gouvernement accorde à la promotion



et à la valorisation du patrimoine culturel national.

Quant au président du comité d'organisation, le chef canton de Korbongou, il s'est réjoui de la forte mobilisation popu-



laire, qu'il a qualifiée de symbole de renaissance culturelle pour le Grand Tône. Il a également salué la présence de délégations traditionnelles venues du Ghana, du

Burkina Faso conduites par leurs chefs, illustrant la profondeur des liens historiques et culturels entre les peuples de la sous-région.

Au-delà de l'aspect festif, Tingban Paab 2025 apparaît comme un message d'espérance et de résilience. Celui d'un territoire qui, après des années de silence imposé par les crises, choisit de se rassembler autour de ses traditions pour affirmer son identité et se projeter avec confiance vers l'avenir.

CINÉMA

Le film "Safi, la petite mère" à l'écran de la Bibliothèque Akplanou ce mercredi 17 décembre

C'est une programmation de l'Institut français qui s'effectue à la bibliothèque Akplanou ce mercredi 17 décembre 2025 à partir de 15 heures 30.

Safi, la petite mère est un court métrage burkinabé réalisé par Raso Ganemtoré, sorti en 2004. Il traite du thème délicat des traditions ancestrales et de la préservation de l'innocence face à la cruauté. Ce récit oscille entre le passé et le présent, illustrant une Afrique profondément ancrée dans ses coutumes tout en étant confrontée à ses réalités quotidiennes. Grâce à une mise en image soignée et une fin ouverte, Rasò

Ganemtoré nous offre un film touchant et poétique.

Voici le synopsis du film : « Au Burkina Faso, Safi, 8 ans, défie une tradition ancestrale cruelle. Après le décès de sa mère à la naissance de son frère, la tradition condamne le nouveau-né. Malgré cela, Safi sauve son frère et s'enfuit avec lui en ville, échappant aux superstitions tribales. »



NÉCROLOGIE

Le graphiste, écrivain, illustrateur et scénariste français, Tito Topin, est mort à 93 ans

Tito Topin, né le 23 février 1932 à Casablanca (protectorat français du Maroc) et mort le 6 décembre 2025 à Avignon (Vaucluse), est un graphiste, écrivain, illustrateur et scénariste français. Autodidacte, il est surtout connu pour sa collaboration avec Jean Yanne et pour avoir créé la série Navarro, avec Roger Hanin dans le rôle-titre. Célèbre pour être le créateur de la série télévisée Navarro, dont il a scénarisé les 108 épisodes avec Roger Hanin dans le rôle-titre, il est également un écrivain prolifique de romans policiers (notamment dans la "Série noire") et a été récompensé par des distinctions comme le Prix Mystère de la critique et le Grand prix de littérature policière. Avant cela, il a travaillé comme illustrateur, graphiste et scénariste, collaborant notamment avec Jean Yanne pour des bandes dessinées et des affiches de films.



Installé à Paris fin 1966 comme illustrateur, il participe à diverses campagnes de publicité et, avec Jean Yanne, en 1969, dessine pour les dossiers du B.I.D.E., le Bureau d'investigations pour la défense des espèces, une bande dessinée intitulée La langouste ne passera pas. Toujours pour et avec Jean Yanne, il crée des génériques et des affiches de films (Tout le monde il est beau, Moi y'en a vouloir des sous, Les Chinois à Paris, etc.).

En 1982, Tito Topin publie son premier roman policier, Graffiti Rock chez Gallimard dans la Série noire. Suivront une vingtaine de romans, policiers ou pas, caractérisés par une langue rythmée, incisive et cinématographique (grâce au développement d'histoires parallèles), toujours empreinte d'humour.

Ses récits policiers prennent souvent pour cadre l'Afrique du Nord, notamment dans 55 de fièvre (1983), où "un fils de famille, accusé d'avoir violé une jeune fille, dénonce des Arabes et provoque l'action se situe en 1955, au Maroc) une émeute.

"C'est dans ce roman, qui remporte le prix Mystère de la critique, qu'apparaît pour la première l'inspecteur Émile Gonzales, un héros qui revient dans six autres romans et qui "servira de modèle à Topin pour créer le commissaire Navarro."

Un gros besoin d'amour, paru en 1988,

remporte le grand prix de littérature policière.

En 1989, à la demande de TF1, il crée le personnage de Navarro, héros d'une série policière populaire. Il en assure la direction d'écriture sur les 108 épisodes de 90 minutes. Cela ne l'empêche pas de produire une cinquantaine d'autres films de télévision avec d'autres héros, dont une trentaine comme producteur au sein de Serial Producteurs qu'il crée en 1997. En 2000, des critiques formulées publiquement à l'égard de la chaîne TF1 sont sources de conflits et lui valent d'être mis à l'écart. Il répond à cela par la publication d'un livre-enquête, Le Système Navarro (2005), "document accablant sur les dessous du monde de la télévision" en France. Depuis 2005, il se consacre principalement à l'écriture. Pour la seule année 2011, il signe deux romans, Des rats et des hommes (Rivages), Les Enfants perdus de Casablanca (Denoël). En 2012, Tout le monde il est beau, tout le monde il est Jean Yanne (Naïve), un roman autobiographique sur son amitié avec Jean Yanne, et Libyan Exodus (Rivages). En 2014 paraît Métamorphose des cendres (Rivages), en 2016 De Gaulle n'est pas un auteur de polar (Genève), en 2017 L'Exil des mécénats (La Manufacture de livres) et, en 2018, son 55 de fièvre est réédité chez la Manufacture de livres. En 2021, il écrit un essai cinématographique Casablanca, l'aventure du film aux éditions LettMotif.

Tito Topin est mort le samedi 6 décembre 2025, à l'âge de 93 ans, à Avignon (France). Il était le père de deux filles et le compagnon depuis 2008 de l'écrivain Chantal Pelletier.

SANTÉ L'ASBESTOSE OU L'AMIANTOSE

Une affection chronique qui, une fois apparue, est incurable

Une asbestose est une atteinte pulmonaire grave qui survient généralement en lien avec une exposition professionnelle à l'amiante. Cette affection chronique évolue de façon irréversible vers une insuffisance respiratoire. Le diagnostic de l'asbestose repose sur divers éléments : un interrogatoire sur une éventuelle exposition passée, un examen clinique et des examens d'imagerie. Il n'existe aucun traitement permettant de guérir l'asbestose. La prise en charge est symptomatique, et permet au patient de contrôler ses symptômes afin qu'il puisse conserver sa qualité de vie le plus longtemps possible.

Maurille AFERI

Définition et symptômes de l'asbestose

Une asbestose est une pneumopathie chronique directement causée par une inhalation prolongée et massive d'amiante. Cette maladie figure parmi les pneumoconioses qui regroupent plusieurs pathologies pulmonaires consécutives à l'inhalation de toxiques. L'asbestose est une pathologie professionnelle. Plusieurs années d'exposition aux fibres d'amiante, environ une dizaine, sont nécessaires avant qu'une asbestose ne se développe.

font suite à la trachée s'abouchent. Elles-mêmes sont constituées d'alvéoles (petites poches) connectées entre elles via les bronchioles.

A chaque respiration, l'air arrive par la trachée, passe dans les bronches puis dans les bronchioles et enfin dans les alvéoles. Dans celles-ci, le dioxygène contenu dans l'air inspiré passe dans le sang pour être distribué à l'organisme. A l'inverse, le dioxyde de carbone qui est évacué par les cellules de l'organisme, part des alvéoles pour passer dans les bronches et s'échapper via la trachée puis la bouche et le nez.

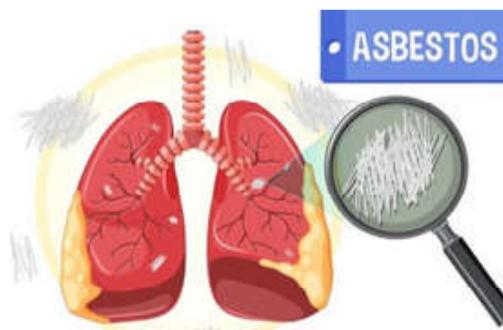
Quels symptômes ?

Le temps qui s'écoule entre l'exposition à l'amiante et les premiers

beaucoup moins souple que celui d'origine. Les poumons se rigidifient, ce qui rend la respiration difficile.

La maladie se manifeste par des difficultés respiratoires : dyspnée (essoufflement abnormal sans effort particulier), douleurs thoraciques (sensation de serrement dans la poitrine), toux sèche permanente avec des crachats le matin, respiration sifflante, hippocrateisme digital (bout des doigts plus épais et bleuté). Ces symptômes évoluent au même rythme que la fibrose pulmonaire s'installe.

Les lésions de l'asbestose sont irréversibles. La maladie continue d'évoluer, même plusieurs années après la fin de l'exposition à l'amiante. Une asbestose évolue



irrémediablement vers une insuffisance respiratoire chronique et une insuffisance cardiaque.

L'asbestose, mais déjà avant cela, lorsque la majeure partie du poumon est atteinte. En effet, le tissu cicatriciel formé, après les lésions causées par les fibres d'amiante, est

(suite à la page 7)

9ème CONGRÈS PANAFRICAIN DE LOMÉ

Le Togo coordonnera la mise en œuvre des recommandations

Le 9^e Congrès Panafricain, tenu du 8 au 12 décembre 2025 à Lomé, s'est achevé par l'adoption des décisions, jugées historiques par les participants, pour l'avenir du panafricanisme et la coordination entre l'Afrique et sa diaspora. Au nombre de quarante (40), les recommandations découlent, entre autres, de la volonté affichée des afrodescendants, de l'Afrique et de sa diaspora d'en finir avec les effets persistants des héritages coloniaux, ainsi que les discriminations raciales et systémiques, y compris dans les environnements numériques et algorithmiques; de la vitalité renouvelée du panafricanisme au 21^e siècle, portée tant par les élites politiques, les peuples et les représentants des diverses couches socioprofessionnelles et la nécessité de restaurer pleinement la place de l'Afrique et de ses diasporas dans le système multilatéral.

Eric J.

Une organisation réussie

Placé sous le thème, « Renouveau du panafricanisme et rôle de l'Afrique dans la réforme des institutions multilatérales : mobiliser les ressources et se réinventer pour agir », la rencontre Lomé s'inscrivait dans la Décennie 2021-2031 des racines africaines et de la diaspora africaine décidée par l'Union africaine.

Pour le Togo qui a accueilli les milliers d'africains, des africains de la diaspora et les afrodescendants pendant 5 jours dans sa capitale, les réflexions menées lors de ce Congrès devraient se poursuivre afin de consolider l'idéal panafricain, relever les multiples défis actuels et promouvoir l'unité, la coopération et la responsabilité partagée au service du continent. « La fin des travaux n'est pas seulement une fin, c'est aussi un nouveau départ », a déclaré le Président de l'Assemblée nationale du Togo qui représentait le Président du Conseil Faure Gnassingbé à la clôture du Congrès.



Sélim Klassou clôturant les travaux du Congrès

D'ailleurs, le Togo, en sa qualité de pays hôte et co-organisateur du Congrès, s'est vu confier la mission de coordonner le suivi de la mise en œuvre des engagements et décisions, en collaboration avec la commission de l'Union africaine, les Etats africains, les nations abritant la diaspora, et les institutions de la diaspora. La Conférence a demandé au Togo de saisir l'Assemblée générale



des Nations Unies en vue de l'adoption d'une Résolution sur les réparations et les restitutions. « Ces décisions marquent une nouvelle ère de coordination entre l'Afrique et sa diaspora mondiale. Le Togo devient le pivot de cette dynamique historique », soutient-on au ministère des affaires étrangères du Togo, cheville ouvrière de l'organisation de ce 9^e Congrès panafricain.

Des décisions fortes

De la quarantaine de recommandations générées à l'issue des 5 jours de discussions à Lomé, on peut relever, au titre des réparations, de la justice réparatrice et de la lutte contre le racisme, l'appel des participants à la création d'un Observatoire panafricain de la justice réparatrice et de la lutte contre le racisme, chargé de documenter les violations historiques et actuelles, de suivre les engagements pris par les États et d'alimenter les efforts de mobilisation, de plaidoyer et d'éducation. Ils ont appelé également les pays africains, les



Méline Seymour, lisant la déclaration finale du Congrès

communautés afrodescendantes, les peuples épis de justice et les institutions concernées à renforcer un front uni contre toutes les formes anciennes et nouvelles de racisme, à soutenir la restitution des biens culturels africains spoliés et à promouvoir des réformes structurelles garantissant la dignité, l'égalité et les droits fondamentaux des Africains et des personnes d'ascendance africaine dans le monde.

En ce qui concerne la réforme des institutions multilatérales, un appel a été lancé aux États, aux communautés africaines et afrodescendantes à renforcer les mécanismes de concertation politique et diplomatique, notamment par la création d'un dispositif africain permanent de coordination multilatérale chargé d'harmoniser les positions avant les grandes négociations internationales et de défendre les intérêts stratégiques du continent. Ils ont invité les institutions internationales à prendre des mesures concrètes pour éliminer les discriminations raciales persistantes, y compris sous leurs formes contemporaines telles que le racisme algorithmique, et à promouvoir un multilatéralisme fondé sur l'égalité souveraine des États, la transparence et la participation inclusive des peuples.

La promotion de la mobilisation des compétences africaines et diasporiques, en facilitant la circulation des talents, en soutenant l'émergence de champions industriels africains, en renforçant l'entrepreneuriat et la bancarisation des communautés afrodescendantes, et en avançant vers la création d'une monnaie commune africaine ainsi que d'une Banque panafricaine de développement dédiée à l'énergie, à l'industrialisation et aux infrastructures, figure aussi en bonne place de la quarantaine de recommandations issue de ce 9^e Congrès panafricain.

Ceux qui ont participé à la rencontre de Lomé appellent de tout leur cœur, une coopération Sud-Sud renforcée, incluant l'établissement de

RÉFORMES DANS L'AGRICULTURE, LE FONCIER ET L'ENERGIE

Un accompagnement du Groupe de la Banque mondiale de 84 milliards de FCFA

Pour accompagner un ambitieux programme de réformes structurelles du Togo visant à stimuler l'investissement privé, favoriser la création d'emplois de qualité, et renforcer les bases d'une croissance inclusive et résiliente, le groupe de la Banque mondiale a approuvé une opération de 150 millions de dollars de l'Association internationale de développement (IDA).

F. Woussou

Dans les détails, un communiqué de l'institution indique que l'argent servira à renforcer la productivité agricole grâce à des réformes favorisant la sécurisation foncière et l'accès au financement pour les petits exploitants agricoles ; réduire les contraintes en matière d'infrastructures grâce à des réformes dans les domaines de l'énergie, du numérique et de la logistique ; mobiliser davantage de capitaux privés en renforçant l'attractivité du pays pour les investissements directs étrangers (IDE) ; stimuler la formalisation des petites et moyennes entreprises

(PME) et développer les compétences nécessaires aux secteurs productifs grâce à des réformes de l'enseignement technique et professionnel.

Il est dit que cette opération, première d'une série programmatique sur trois ans, s'attaque aux principaux leviers de la transformation économique du Togo. A en croire Justin Beleoken Sanguen, le Représentant résident par intérim de la Banque mondiale pour le Togo, s'il est pleinement mis en œuvre, ce programme triennal marquera une étape décisive pour le développement du secteur privé au Togo, avec le potentiel de mobiliser jusqu'à 800 mil-

lion de dollars de capitaux privés additionnels et d'améliorer les conditions d'emploi de 73 000 personnes sur cinq ans.

Les principales mesures retenues pour cette première opération comprennent la création de l'Agence nationale du domaine et du foncier (ANDF) pour la coordination des politiques foncières et l'accélération de la délivrance de documents fonciers,

la révision des statuts de la Compagnie d'énergie électrique du Togo (CEET) pour renforcer sa

gouvernance et créer un environnement plus propice aux investissements privés.

Aussi, ces mesures concernent également la fixation d'un plafond pour les prix de gros du haut débit afin d'accroître la concurrence et l'accès au numérique, le renforcement de la protection juridique des IDE, et une plus grande mobilité entre l'enseignement général et la formation technique et professionnelle afin d'accroître l'offre de compétences. « Les réformes dans l'agriculture, le foncier et l'énergie seront les principaux moteurs de création d'emplois, tandis que les capitaux privés supplémentaires devraient provenir notamment des projets dans les énergies renouvelables et d'une attractivité accrue pour les IDE », a déclaré Justin Beleoken Sanguen.

PROTECTION SOCIALE

Le Gouvernement lance une vaste opération nationale de transferts monétaires

Le Gouvernement togolais s'apprête à franchir une étape décisive dans le renforcement de la protection sociale avec le lancement officiel d'une opération nationale de transferts monétaires en faveur des ménages vulnérables. La cérémonie de démarrage est prévue pour le jeudi 18 décembre 2025 au Complexe sportif de Kotokoli Zongo, dans la commune d'Agoè-Nyivé 4.

Placée sous la haute impulsion du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, cette initiative traduit la volonté des autorités de consolider la justice sociale, l'inclu-

sion et la cohésion nationale, dans un contexte marqué par des défis économiques et sociaux persistants.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme ASTRE (Assistance Sociale Transformative pour la Résilience), un dispositif structurant qui ambitionne d'apporter une réponse durable à la vulnérabilité des ménages à faibles revenus. À travers des transferts monétaires ciblés, le programme vise à améliorer les conditions de vie des bénéficiaires, à renforcer leur résilience face aux chocs et à favoriser leur autonomie économique progressive. Selon les

autorités, le programme ASTRE devrait toucher environ 440 000 ménages vulnérables, soit plus de 2 millions de Togolais, d'ici 2029. Pour garantir l'efficacité et l'équité du dispositif, le programme repose sur un système d'identification unique et un registre social national, outils essentiels pour un ciblage précis et transparent des populations éligibles.

Au-delà de l'appui financier, cette initiative marque une nouvelle orientation de la politique sociale togolaise, fondée sur une approche intégrée et inclusive. Elle ambitionne non seulement de réduire la pauvreté, mais

aussi de prévenir les inégalités sociales et de préserver la stabilité sociale, en renforçant le lien de confiance entre l'État et les citoyens.

La cérémonie de lancement réunira des membres du Gouvernement, des autorités administratives et locales, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des représentants des communautés bénéficiaires. Elle symbolisera l'entrée en vigueur effective de ce mécanisme de solidarité nationale, appelé à jouer un rôle central dans le dispositif de protection sociale du Togo.

La promotion de la mobilisation des compétences africaines et diasporiques, en facilitant la circulation des talents, en soutenant l'émergence de champions industriels africains, en renforçant l'entrepreneuriat et la bancarisation des communautés afrodescendantes, et en avançant vers la création d'une monnaie

commune africaine ainsi que d'une Banque panafricaine de développement dédiée à l'énergie, à l'industrialisation et aux infrastructures, figure aussi en bonne place de la quarantaine de recommandations issue de ce 9^e Congrès panafricain.

Ceux qui ont participé à la ren-

APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION AU TOGO

Lancement du projet «Coopération dans le domaine de la gouvernance territoriale au Togo» (2025- 2027)

A peine le Programme d'Appui au Processus de Décentralisation au Togo (PAPDT) arrive à terme, voici que le projet « Coopération dans le domaine de la gouvernance territoriale au Togo » s'annonce. D'une durée de 24 mois, il vise à accompagner l'émergence d'une gouvernance territoriale multi-acteurs au Togo qui favorisera la co-construction par les acteurs nationaux et locaux de territoires inclusifs et durables.

Eric J.

Financé à hauteur de 620 millions de francs CFA (945 000€) par la France, le projet a pour vocation d'accompagner l'émergence d'une gouvernance territoriale multi-acteurs au Togo afin de favoriser la co-construction par les acteurs nationaux et locaux de territoires inclusifs et durables. Concrètement, le projet s'articule autour de trois axes : Proposer une offre de formation adaptée aux besoins des collectivités togolaises à travers le renforcement des compétences de l'Agence Nationale de Formation des Collectivités Territoriales (ANFCT), pilote du Plan National de Formation (PNF) ; Renforcer la mission d'animation de la coopération décentralisée de la Faîtière des Communes du Togo (FCT) et placer la gouvernance territoriale multi-acteurs au cœur des dynamiques d'échange entre collectivités togolaises et de la coopération décentralisée ; Accompagner l'opérationnalisation du mouvement de régionalisation grâce à des institutions – Régions et Gouvernorats – pleinement engagées dans un développement territorial durable en cultivant les nouvelles synergies rendues possibles par leur création.

Il est précisé qu'un accompagnement spécifique est prévu pour appuyer l'opérationnalisation de l'échelon régional - régions et gouvernorats - dans le renforcement de leurs capacités institutionnelles via une approche « 2D » articulant décentralisation et déconcentration. Par ailleurs, il est prévu le recrutement de trois volontaires dont un binôme de volontaires franco-togolais déployés par France Volontaires et l'Agence nationale du volontariat au Togo. L'ANVT viendront appuyer l'ANFCT et la FCT dans le renforcement de leurs capacités et l'accomplissement de



Echange de documents entre Augustin Favreau et Hodabalo Awaté

leurs missions. Enfin, le partenariat émergent permis par ce nouveau projet entre le Centre National français de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et l'ANFCT marque une nouvelle étape dans la mobilisation de l'expertise française en matière de décentralisation au service des collectivités togolaises et de la gouvernance locale.

Lors de la signature des documents y afférents, le ministre de l'administration territoriale et de la gouvernance locale Awaté Hodabalo a salué une relation « historique, dense et féconde », rappelant qu'elle constitue un appui essentiel à la mise en œuvre de la vision du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, qui fait de la décentralisation un levier déterminant pour le

développement inclusif et durable du pays. Au gouvernement, on relève que les avancées majeures enregistrées ces derniers mois (élections régionales en mai 2024, élections municipales en juillet 2025, validation technique en mars 2025 de la nouvelle Politique nationale de dé-

centralisation) constituent autant de signaux forts témoignant de la constance de cet engagement.

Le nouveau projet fait donc suite à la mise en œuvre du « Programme d'Appui au Processus de Décentralisation au Togo (PAPDT) », financé par la France pour renforcer la gouvernance locale, la formation des collectivités, et l'animation de la coopération décentralisée. Il vise à accompagner la régionalisation et le développement territorial durable au Togo en renforçant les capacités des acteurs locaux (communes, ANFCT, régions).

Il s'agissait de renforcement des compétences : Développer l'Agence Nationale de Formation des Collectivités Territoriales (ANFCT) pour former les acteurs locaux ; d'animation de la coopération décentralisée : Soutenir la Faîtière des Communes du Togo (FCT) pour animer les

échanges entre collectivités et d'accompagnement de la régionalisation : Soutenir l'opérationnalisation des nouvelles institutions régionales (régions, gouvernorats) pour un développement territorial durable.

Le PAPDT s'articulait autour de 4 composantes : développer un dispositif national d'ingénierie de formation des élus et agents territoriaux et accompagner son déploiement à l'échelle du pays ; accompagner des communes dans le développement de leurs services publics locaux essentiels, notamment l'état civil ainsi que la gestion des déchets et la préservation de l'environnement ; appuyer la professionnalisation des médias en région pour décentraliser l'accès à l'information et dynamiser la coopération décentralisée franco-togolaise pour l'affirmer comme levier de développement local.

SUIVI DES RECOMMANDATIONS ISSUES DES AUDITS ET CONTRÔLES

Une mise en œuvre «satisfaisante» selon la Cour des comptes

Late Pater

Des institutions et structures de l'Etat ont souvent déclaré, en se plaignant, que plusieurs mesures correctives qu'elles proposent dans leurs rapports ne sont pas mises en œuvre ou sont moins prises en compte. Comme, par exemple, seulement sept recommandations mises en œuvre avec satisfaction (soit 35%) sur vingt (20) recommandations du rapport d'exécution de la loi des finances 2019. Ça, c'était avant. En lien avec ce suivi des recommandations, cette fois-ci, la Cour des comptes dit avoir, de façon générale, «noté une amélioration dans la gestion locale par rapport aux recommandations formulées, rendant ainsi la plupart de celles-ci sans objet ; toutes choses étant égales à par ailleurs, sur 20 recommandations sélectionnées pour le suivi de leur prise en compte par les entités contrôlées, 17 ont été mises en œuvre, soit un taux de 85%». Ou encore que la mise en œuvre des recommandations par les entités contrôlées dans le cadre du contrôle de l'exécution de la loi des finances exercice 2022 est «satisfaisante». Ces résultats, selon la déclaration solennelle de la Cour des comptes publiée ce 11 décembre 2025, sont le fruit des séances de sensibilisation organisées. Courant juillet 2023, la Cour des comptes a sensibilisé environ 215 acteurs de la gestion des communes des préfectures Ogou, Kloto, Tchaoudjo, Kozah, Yoto, Lacs, Zio et Haho à la bonne compréhension de ses observations, étant consciente au départ que les entités soumises à son contrôle ont des connaissances limitées en matière de gestion des finances publiques et des sanctions y relatives. Durant cette période de sensibilisation, les recommandations issues des activités de contrôles non juridictionnels ont aussi fait l'objet de suivi par la Cour des comptes.

Le rapport sur l'exécution de la loi des finances 2022 a été produit en octobre-novembre 2023. La satisfaction exprimée par la Cour des comptes concerne les recommandations issues du rapport 2021. Le rapport

sur l'exécution de la loi des finances exercice 2023, lui, est publié le 20 novembre 2025. Le juge des comptes des comptables publics a fait un point sur la mise en œuvre des recommandations de 2022. Ici, sur dix recommandations, seules quatre ont été reconduites ; six ont été retirées soit pour une mise en œuvre satisfaisante, soit en raison de l'évolution de la législation (59%). Et de nouvelles recommandations ont été formulées, y compris les quatre de 2022. Aussi la Cour recommande-t-elle que le ministère des finances envisage une gestion plus prudente du SIGFIP/SOLAF basée sur une meilleure maîtrise de sa gouvernance ; le ministère des finances prenne des mesures en vue de remédier aux lacunes relevées par ses services compétents comme causes de la faible consommation des crédits d'investissement financés sur ressources externes ; les formalités administratives nécessaires soient remplies, entre autres la présentation de serment des comptables publics de l'Office togolais des recettes nommés en vue de permettre à ces derniers d'être opérationnels en produisant leur compte de gestion à la Cour, dans le cadre de leurs obligations de reddition des comptes devant cette juridiction financière ; des diligences dans le secteur des travaux de relecture des contrats de loyer et de formalisation des occupations illégales soient poursuivies et achevées dans un délai raisonnable ; le parquet général fasse diligence pour enclencher la procédure à l'endroit des ministères concernés, au vu de la situation de production des rapports annuels de performance ; les rapports annuels de performance fassent l'objet de validation par mes acteurs réunis en atelier pour s'assurer de l'exactitude des informations qui y sont contenues ; des dispositions soient prises en vue d'appliquer, dans tous ses aspects, la loi portant code de transparence dans la gestion des finances publiques ; des dispositions soient prises pour la maîtrise des prévisions des dons projets et pour assurer leur mobilisations optimale ; la situation au

31 décembre des états financiers relatifs aux exonérations fiscales ainsi que leurs justificatifs, aux remboursements fiscaux (TVA), aux remises gracieuses, aux agréments fiscaux prioritaires et aux restes à payer nominatifs, dans un souci de transparence et de bonne gouvernance financière, fasse l'objet d'états annexes ; le ministère prenne des dispositions idoines pour prévoir de façon exhaustive les dividendes des sociétés à participation publique et veiller à leur recouvrement ; le gouvernement engage des discussions franches et sincères avec les partenaires techniques et financiers dans le cadre de la mobilisation des recettes en capital ; le ministère des finances achève les procédures de consolidation des comptes afin d'assurer la transparence et une meilleure gestion des ressources et charges de trésorerie ; les responsables de programme travaillent davantage de concert avec les services techniques du ministère des finances en vue d'une meilleure prise en compte des dépenses du personnel par programme et par dotation, et garantissent la pertinence des informations contenues dans les rapports annuels de performance en reprenant exactement dans ces rapports l'objectif de leurs programmes et en faisant un lien entre les résultats atteints avec les ressources financières utilisées.

Les rapports annuels de performance pour l'année 2023 n'ont pas établi de lien entre les ressources utilisées et les résultats obtenus. Pourtant, une exigence du budget-programme. Le budget-programme qui traduit la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats, nouveau paradigme dans la gestion des finances publiques au Togo. Il implique la reddition des comptes dans un nouveau format qui consiste à montrer comment les moyens sollicités ont été utilisés de manière appropriée pour l'atteinte des résultats projetés dans les projets annuels de performance, ceci au regard de la bonne gestion des programmes exécutés, analysée à travers les critères d'économie, d'efficacité et d'efficience.

RISQUES DE BLANCHIMENT D'ARGENT ET DE CRIMINALITÉ FINANCIÈRE EN 2025 (BASEL AML INDEX)

Le Togo (score de 6,44) est 3^{ème} uest-africain

Late Pater

L'indice Basel AML est un outil indépendant de classement et d'évaluation des risques fondé sur des données pour le blanchiment d'argent et les risques de criminalité financière connexes dans le monde entier. Il fournit des scores de risque basés sur les données de 17 sources accessibles au public. Les scores de risque couvrent cinq domaines pertinents pour l'évaluation des risques de blanchiment d'argent au niveau du pays ou de la juridiction : qualité du cadre relatif à la lutte contre le blanchiment d'argent ; corruption et fraude ; transparence financière et normes ; transparence publique et responsabilité ; risques juridiques et politiques. L'indice Basel AML est développé et maintenu par l'Institut de Bâle sur la gouvernance par l'intermédiaire de son Centre international de recouvrement d'actifs. Publié ce 8 décembre 2025, l'indice Basel AML 2025 révèle des progrès inégaux dans la lutte mondiale contre la criminalité financière. C'est la 14^{ème} édition publique de l'indice, qui montre un monde où les risques de blanchiment d'argent sont à niveau, avec des améliorations dans certains pays à haut risque, équilibrées par des baisses des pays à risque traditionnellement à faible risque.

Seules les juridictions disposant de données suffisantes pour calculer un score de risque fiable sont incluses. Cette année, 177 pays y sont inclus.

L'échelle des scores va de 0 (risque faible) à 10 (risque élevé). Le score de risque moyen mondial de l'indice AML a légèrement diminué, passant de 5,30 à 5,28 ; plus de la moitié des juridictions ont amélioré leurs scores tandis que 43 pour cent se sont aggravées ; les résultats dans tous les domaines de risque sont mitigés ; les tendances régionales divergent également (l'Amérique du Nord, l'UE et l'Europe occidentale, l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, ainsi que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont tous vu des risques moyens plus élevés ; d'autres régions ont connu de légères améliorations, notamment l'Afrique subsaharienne où six pays africains ont quitté la liste grise du Groupe d'action financière et sept sont parmi les dix premiers au monde qui ont progressé). Sur l'échelle du risque élevé au risque faible, les cinq premiers pays africains en haut du classement sont : République démocratique du Congo (3^{ème} mondial, score de 7,63), Tchad (4^{ème}, score de 7,56), Guinée équatoriale (5^{ème}, score de 7,55), Gabon (8^{ème}, score de 7,46) et République centrafricaine (9^{ème}, score de 7,44). En tête du classement, on a Myanmar (ex-Birmanie) avec un score de 8,18 sur 10. Haïti est au deuxième rang (score de 8,12).

Au 10^{ème} rang mondial, la Guinée-Bissau (score de 7,30) est le premier pays uest-africain au risque élevé dans l'édition 2025 de l'indice Basel AML. Elle est suivie du Niger (14^{ème}

FOOTBALL/

Dernier Adieu à Ludovic Assémoassa, l'Épervier de 2006

L'ancien international togolais Ludovic Amedou Assémoassa, figure marquante de l'Olympique Lyonnais (OL) et de l'équipe du Togo lors du Mondial 2006, a été inhumé ce lundi 15 décembre à Lyon, en France, en présence d'une délégation officielle de la Fédération Togolaise de Football (FTF).

Hervé A.

Un dernier adieu en présence de la FTF

Le décès de Ludovic Assémoassa, survenu le mardi 9 décembre à l'âge de 45 ans, a provoqué une vive émotion dans le monde du football. L'inhumation a réuni sa famille, ses proches, ses amis, ainsi que de nombreux acteurs du sport, notamment son club de cœur, Lyon-La Duchère.

Témoignant officiellement sa compassion et sa reconnaissance, la FTF a pris part aux obsèques. La délégation était composée de Sylvestre Mensah, Conseiller du Président de la Fédération Togolaise de Football, et de Serge Akakpo, Manager Général de l'Équipe nationale.

Au cours de la cérémonie, la solidarité de l'instance dirigeante du football togolais a été formalisée par la signature du livre de condoléances par Sylvestre Mensah au nom de la FTF. Par cet acte symbolique, la Fédération a salué la mémoire d'un homme qui a servi son pays avec loyauté et engagement. Ludovic Assémoassa, marié et père de trois enfants, restera dans les annales comme un Épervier de la Coupe du Monde 2006.

L'enfant de l'OL et l'exploit de 2006

Le 18 septembre 1980, Assémoassa a été formé à l'Academy de l'Olympique Lyonnais, avant de faire l'essentiel de sa carrière professionnelle en Ligue 2, notamment à Clermont.



C'est sous le maillot national qu'il a connu la consécration, en participant à l'exploit historique de la qualification des Éperviers pour la Coupe du Monde de la FIFA 2006 en Allemagne. International engagé et discipliné, il a porté le maillot national avec fierté, disputant notamment le premier match du Togo dans la compétition, face à la Corée du Sud.

Son engagement en sélection fut loué, même si sa carrière de joueur fut freinée par une blessure au genou qui le priva notamment de la rencontre contre l'équipe de France durant le Mondial.

Une reconversion réussie et appréciée

Loin de s'éloigner des terrains après avoir raccroché les crampons, Ludovic Assémoassa a fait preuve de résilience en entamant une reconversion réussie dans le métier d'entraîneur et de dirigeant. Apprécié pour ses qualités humaines, son sens du travail et sa pédagogie, il s'est consacré à la formation et à l'encadrement des jeunes joueurs.

Il fut notamment entraîneur et formateur au sein du club de Lyon-La Duchère, pensionnaire de National 3. C'est à ce titre qu'il fut impliqué dans le magnifique parcours du club en Coupe de France en 2024, menant l'équipe, aux côtés de Karim Bounouara et Habib Sibane, à

éliminer trois clubs de niveau supérieur avant de s'incliner en 32es de finale contre Le Puy.

L'Olympique Lyonnais, son club formateur, a également tenu à lui rendre un vibrant hommage : " Ludovic Assémoassa, enfant de l'Academy et international togolais, nous a quittés. Partout où il est passé, que ce soit comme joueur ou comme entraîneur, Ludovic faisait l'unanimité. Il était profondément apprécié. L'Olympique lyonnais adresse ses plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à son club de Lyon-La Duchère."

COUPE DES CHAMPIONS FÉMININE DE LA FIFA/

Londres abrite la première édition au début de l'année prochaine

Plus tôt dans l'année, il a été révélé que la toute première Coupe des Champions Féminine de la FIFA se déroulerait à Londres, et avec le coup d'envoi des matches, le lieu des rencontres a été confirmé.

Le premier tour se déroulera au Gtech Community Stadium de Brentford, tandis que la dernière journée aura lieu à l'Emirates Stadium d'Arsenal. Arsenal sera également la seule équipe anglaise à participer au tournoi, grâce à sa victoire en finale de la Ligue des champions contre Barcelone la saison dernière.

Quatre équipes participeront à la phase de la compétition qui se déroulera à Londres l'année prochaine et qui sera composée de deux demi-finales, d'un match pour la troisième place et d'une finale. Ces matchs sont composés des équipes qui ont été championnes de leur continent.

Les demi-finales se dérouleront toutes deux au Gtech Community Stadium le mercredi 28 janvier, le premier match débutant à 12h30 et le second à 18h. Trois jours plus tard, le dimanche 1er février, l'action se déplacera à l'Emirates Stadium dans le nord de Londres, avec le match pour la troisième place à 14h45 et la finale à 18h. Tout au long de la compétition, les terrains seront appelés Brentford Stadium et Arsenal Stadium.

Les équipes qui participent à ce tournoi ont toutes été championnes de leur confédération continentale. Comme nous l'avons mentionné, Arsenal représentera l'Europe dans la compétition, ayant remporté la Ligue des champions

2024-2025, ce qui lui assure une qualification automatique. Il affrontera l'équipe brésilienne des Corinthians, qui s'est également qualifiée en remportant la Copa Libertadores Femenina 2025. Le coup d'envoi de ce match sera donné plus tard au stade de Brentford.

L'équipe américaine Gotham FC participe également au tournoi grâce à sa victoire dans la Coupe des champions de la CONCACAF 2024-25, et jouera le jour de l'ouverture dans le créneau le plus tôt. Les Chinois du Wuhan Jianghan University F.C. affronteront les Marocains de l'AS FAR pour déterminer qui atteindra la dernière demi-finale.

Richard Garlick, directeur général

d'Arsenal Football Club, a déclaré à propos de cette nouvelle : "Après notre victoire historique en Ligue des champions féminine de l'UEFA en mai, nous sommes fiers de participer à la première Coupe des champions féminine de la FIFA.

" Nous sommes ravis que le match pour la troisième place et la finale se déroulent au stade d'Arsenal, car nous continuons à faire œuvre de pionnier et à stimuler la croissance du football féminin avec nos supporters. Nous sommes impatients d'offrir un événement mémorable à notre communauté du nord de Londres et aux supporters du monde entier ".

COUPE DU MONDE DE LA FIFA/

"Une trahison monumentale" : la fédération européenne des supporters dénonce les tarifs "exorbitants" du Mondial 2026

"Le foot est une fête" : mais à quel prix ? Il faudra mettre la main au portefeuille pour assister au Mondial 2026, l'été prochain, au Canada, au Mexique et aux États-Unis. La fédération européenne des supporters tire la sonnette d'alarme.

"Nous avons déjà battu le record historique du nombre de billets vendus", s'était vanté Donald Trump, à l'occasion du tirage au sort de la Coupe du monde 2026. Pourtant, la vente des billets pour le plus grand événement sportif de la planète fait beaucoup de remous. Avec un sujet au centre des polémiques : les tarifs.

À la suite du tirage au sort, les ventes de tickets ont été ouvertes pour les supporters membres des fédérations des nations qualifiées. Et beaucoup de ces fans ont été désagréablement surpris par les tarifs des tickets. "Nous sommes consternés par les prix exorbitants que la FIFA facture aux supporters pour les billets", regrette la fédération européenne des supporters dans un communiqué.

Les tickets les moins chers, en catégorie 4, ont déjà été vendus par la FIFA et il n'y en avait pas beaucoup. Ce sont donc des tickets de catégories 1 à 3 qui

ont été mis à disposition des supporters des nations participantes et les prix sont assez élevés : de 155 à 430 euros pour un match du premier tour.

Mais les tarifs grimpent évidemment pour la phase finale : entre 172 et 469 euros pour les seizeièmes de finale ; de 232 à 597 euros pour les huitièmes ; de 688 à 1527 euros pour les quarts et de 800 à 2756 pour une demi-finale. Enfin, le tarif minimal pour assister à la grande finale, le 19 juillet, est de 3600 euros.

Faites le calcul : il faut donc compter au moins 5836 euros pour suivre tous les matchs d'une équipe qui atteindrait la finale. Des prix "astronomiques" pour la FSE qui note que c'est "presque cinq fois plus cher qu'au Qatar". Pour ne rien arranger, les supporters devront payer tous leurs billets dès le mois de janvier et, en cas d'élimination, ils ne seront remboursés que durant la compétition.

"C'est une trahison monumentale à



la tradition de la Coupe du monde", protestent les représentants des supporters européens. "On ignore complètement le rôle des supporters, qui contribuent au spectacle en Coupe du monde. Lors de l'appel d'offres, en 2018, il avait été annoncé qu'il y aurait des tickets à 20 euros. Mais où sont ces billets ? La

promesse n'a tout simplement pas été tenue."

La FSE espère que son communiqué fera réagir la FIFA et demande d'ailleurs à l'instance internationale de "trouver une solution pour que les traditions et les valeurs culturelles de la Coupe du monde soient respectées".

BREVES

Soraya Aghaei proposée pour devenir membre du CIO

La commission exécutive du CIO a proposé le nom de Soraya Aghaei, joueuse de badminton iranienne, comme candidate au poste de membre du CIO. Son élection sera soumise au vote lors de la 145e Session du CIO à Milan, les 3 et 4 février, à quelques jours des Jeux d'hiver. En 2021, Aghaei était devenue la première joueuse de badminton à représenter l'Iran aux Jeux olympiques, à Tokyo. Elle est déjà membre de la commission des athlètes du CIO.

La 145e Session du CIO devra aussi se pencher sur la réélection de onze membres du CIO, qui arriveront au terme de leur mandat en 2026 : Tamim Bin Hamad Al-Thani (Qatar), Camilo Pérez Moreira (Paraguay), le Prince Feisal (Jordanie), Jiri Kejval (Tchéquie), Samira Asghari (Afghanistan), Daina Gudzinevicite (Lituanie), Felicite Rweremika (Rwanda), William Frederick Blick (Ouganda), le Prince Jigme Ugen Wangchuck (Bhoutan), Andrew Parsons (Brésil) et Morinari Watanabe (Japon).

La commission exécutive soumettra également à la Session une proposition de prolongation de quatre ans du mandat de deux membres du CIO : Anant Singh (Afrique du Sud), pour qu'il puisse continuer d'assumer son rôle dans les différentes commissions du CIO dont il fait partie et qui atteindra la limite d'âge de 70 ans à la fin de l'année 2026 ; ainsi que Karl Stoss (Autriche), qui atteindra lui aussi la limite d'âge à la fin de l'année 2026 et qui occupe les fonctions de président de la commission du programme olympique et de la commission de futur hôte pour les Jeux olympiques d'hiver.

La commission exécutive proposera par ailleurs une modification du statut de Michael Mronz (Allemagne), qui a été élu en 2023 en tant que membre individuel indépendant dans la catégorie spéciale qui permet d'élier "jusqu'à sept membres dont l'adhésion n'est liée à aucune condition de nationalité ou de CNO". La commission exécutive du CIO proposera qu'il devienne un membre individuel indépendant en sa qualité de ressortissant allemand.

La commission exécutive proposera enfin d'élier deux membres du CIO en tant que membres honoraires, à partir du 1er janvier 2027 : Syed Shahid Ali (Pakistan) et le Dr. Robin E. Mitchell (Fidji).

Les compétitions juniors totalement ouvertes aux Russes et Biélorusses ?

Le 14e Sommet olympique s'est tenu jeudi à Lausanne. La liste des participants comprenait la présidente du CIO, Kirsty Coventry, ainsi que des dirigeants comme Ingmar de Vos (président de la FEI et de l'ASOIF), Sebastian Coe (World Athletics), Johan Eliasch (FIS), Gianni Infantino (FIFA), Luc Tardif (IIHF), Morinari Watanabe (World Gymnastics), Jae-youl Kim (ISU), Ivo Ferriani (IBSF), Mustapha Berraf (ACNOA), Robin Mitchell (ACNO), Timothy Fok (OCA), Neven Ilic (Panam Sports) ou encore Spyros Capralos (COE).

Ils ont notamment réaffirmé l'importance de la neutralité politique pour le Mouvement olympique, tout en exprimant le besoin de le définir plus clairement et de préciser son application pratique. "Le groupe de travail du CIO se penchera sur cette question", assure l'instance dans un communiqué. Les participants du Sommet ont par ailleurs rappelé le droit fondamental des athlètes d'accéder au sport : ils ont ainsi soutenu la recommandation du comité exécutif du CIO selon laquelle "les jeunes athlètes titulaires d'un passeport russe ou biélorusse ne devraient plus être soumis à des restrictions d'accès aux compétitions internationales juniors, tant dans les sports individuels que collectifs".

Les participants au sommet se sont engagés à soumettre ces discussions à leurs organisations pour examen. Les FI ont convenu que les sanctions existantes à l'encontre des gouvernements russe et biélorusse doivent par ailleurs rester en vigueur. Elles se rejoignent également sur l'idée de ne pas organiser de manifestations sportives internationales en Russie, mais "cette recommandation ne s'applique plus à la Biélorussie". Ce qui laisse la porte ouverte à un retour de Minsk sur la carte des événements sportifs dans les mois et les années à venir.

Hugo Broos poursuivi pour racisme

La fédération sud-africaine de football (SAFA) a apporté son soutien à son sélectionneur Hugo Broos dans un communiqué publié samedi. Le coach belge de 73 ans est poursuivi pour racisme et sexismes devant la Commission sud-africaine des Droits de l'Homme depuis jeudi.

"Ces accusations ont été formulées après une critique de Broos envers le professionnalisme d'un joueur de l'équipe nationale et sa frustration face à ce qu'il considérait comme une pression de son agent pour le faire partir à l'étranger. Ses remarques en conférence de presse ont ensuite été mal interprétées", explique la SAFA.

Hugo Broos s'était emporté contre Mbekezeli Mbokazi, arrivé en retard au rassemblement des Bafana Bafana. "C'est un nouvel exemple du comportement peu professionnel de nombreux footballeurs sud-africains. C'est un garçon noir, mais il va quitter mon bureau comme un garçon blanc, car je ne peux pas l'accepter."

Il avait ensuite critiqué son récent transfert à Chicago, en MLS. "Je sais pourquoi tout cela arrive. Il se prend tout d'un coup pour une star. Cette petite femme est son agent et pense connaître le football. Si elle était un peu plus intelligente, elle aurait attendu la fin de la Coupe d'Afrique et même celle de la Coupe du monde pour recevoir des offres d'autres équipes."

La SAFA insiste samedi sur le fait qu'il n'y avait "aucune intention de discrimination dans les propos de l'entraîneur. Au cours des quatre dernières années, ni les joueurs ni le staff n'ont évoqué des problèmes liés au racisme, au sexismes ou à toute autre forme de discrimination. La SAFA salue l'approche directe de Broos face aux problèmes de l'équipe nationale et elle la considère comme un facteur clé dans la construction de l'équipe."



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.
Hervé AGBODAN

Maurille AFERI

Pater LATE

Kossi TCHAMDJA

Koffi SOUZA

Alan LAWSON

Abel DJOBO

Service photographie

Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature

LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

À LA DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE

Une course populaire dans le cadre de la campagne “Agir Ensemble”

Ils étaient nombreux, les jeunes enfants, les jeunes filles et les jeunes hommes à participer à la course populaire organisée par la délégation de l'Union européenne (UE) au Togo, en collaboration avec l'UNICEF Togo et la fédération togolaise d'athlétisme (FTA), ce Samedi 13 Décembre 2025. Une distance d'un (1) km pour les enfants, de 5,5 km pour les jeunes dames et de 7,5 km pour les garçons. L'ambiance était conviviale et festive.

Eric J.

A la fin des courses dont les départs et les arrivées ont été constatés sur le terrain du lycée d'Agoenyivé (deux lions), WELKA Arionne et BOYO Kévin ont été les vainqueurs dans la catégorie des tout petits enfants, DJANGUENA Eyaka, chez les jeunes dames et ANALA Abongo chez les hommes. Ce dernier a indiqué avoir bien préparé sa course. « Il y avait des athlètes plus expérimentés que moi. Mais j'ai mis en place une stratégie inspirée des méthodes des coureurs kényans, notamment sur la gestion de l'allure. J'ai beaucoup travaillé l'endurance et le souffle, et c'est ce qui m'a permis de m'imposer », a-t-il déclaré, à l'issue de la remise des récompenses (médailles, coupes et enveloppes).

DOGO Falilatou, la présidente de la Fédération togolaise d'athlétisme n'en attendait pas mieux, une opportunité importante pour les athlè-



tes togolais, à la fois comme cadre d'entraînement et de compétition. Les autorités locales de la commune d'Agoenyivé 2 ont salué l'engouement suscité par cette course populaire qui a permis aux jeunes et aux plus âgés de compétir mais aussi de courir juste pour le plaisir.

« Belle course populaire avec beaucoup de jeunes femmes, de jeunes garçons, un moment de liesse pour tout le monde », a témoigné Gwilym Jones l'ambassadeur de l'Union européenne au Togo. Pour le diplomate européen, le sport rassemble tout le monde

et s'intègre parfaitement dans la campagne "Agir Ensemble" qui s'exprime dans plusieurs domaines de coopération entre l'Union Européenne et le Togo comme dans l'énergie et les infrastructures urbaines.

Lancée depuis quelques semaines déjà, la campagne « AGIR ENSEMBLE », veut mettre la lumière sur les réalisations concrètes issues de la coopération entre l'UE et le Togo dans divers secteurs du développement. « Agir ensemble fonctionne très bien et nous sommes fiers de le mettre

aussi en valeur à travers cet événement », a déclaré l'ambassadeur de l'UE au Togo.

Durant trois mois, l'Union européenne fera découvrir les impacts de ses investissements dans le cadre de son partenariat avec le Togo. Entrepreneuriat/Jeunesse, Énergie/Connectivité, Environnement/Agriculture. « Nos investissements dans des secteurs prioritaires au Togo à travers la stratégie Global Gateway, notamment dans l'environnement et l'agriculture, permettent aujourd'hui aux populations de réaliser des activités de transformation locale. Nous soutenons des projets concrets pour un développement plus inclusif. "Agir Ensemble pour connecter" exprime l'engagement commun aux côtés du Gouvernement pour un accès pour tous à l'énergie. "Agir Ensemble" pour innover traduit nos efforts collectifs



dans le domaine de l'entrepreneuriat via nos programmes implantés en faveur de jeunes entrepreneurs qui développent des activités durables inclusives et créatrices d'emplois. », fait-on savoir à la délégation de l'UE au Togo.

Il est à souligner que cette course populaire était aussi l'occasion de

promouvoir les valeurs de solidarité, de cohésion sociale et d'engagement en faveur de la petite enfance à travers la présence de l'ONG ANGE dont les pensionnaires ont participé à la course des tous petits, le BNCE-Togo et l'UNICEF.

GRANDE VILLA OU MAISON MODESTE

Le dilemme des Togolais, entre prestige et investissements utiles

E. Sossou

Construire une grande maison reste, pour de nombreux Togolais, un symbole fort d'accomplissement et de réussite. Pourtant, face aux réalités économiques actuelles, un nombre croissant de citoyens préfèrent opter pour une habitation modeste et consacrer leurs ressources à d'autres projets jugés plus rentables ou plus urgents. Entre prestige social, sécurité familiale et logique d'investissement, le débat divise.

La grande maison, symbole de réussite

Dans l'imaginaire collectif, une grande maison impose le respect. Pour Paul Adomey, commerçant à Lomé, bâtir une villa spacieuse est avant tout un héritage. « Une grande maison, c'est la fierté de la famille. C'est un bien qui reste pour les enfants et qui montre que l'on a réussi sa vie », affirme-t-il. Comme lui, beaucoup voient dans la construction d'une vaste demeure une manière d'assurer l'avenir des générations futures et de renforcer le statut social.

Certaines familles privilégiennent aussi les grandes concessions pour accueillir parents, cérémonies et visiteurs. « Chez nous, on reçoit beaucoup. Une grande maison facilite la solidarité familiale », explique Mme Philomène Kuegah fonctionnaire à Atakpamé. Pour ces partisans, réduire la taille de l'habitation serait renoncer à des valeurs culturelles profondément ancrées.



Mais ce modèle a ses revers. Le coût de construction, d'entretien et parfois de finition de ces grandes maisons pèse lourdement sur les ménages. « J'ai commencé ma maison il y a dix ans, elle n'est toujours pas achevée », confie Kodjo, maçon à Tsévié. « Tout mon argent passe dedans et je n'ai rien investi ailleurs. »

Pour certains, ces constructions deviennent des « éléphants blancs » : de grandes maisons inoccupées ou partiellement utilisées, alors que leurs propriétaires peinent à financer l'éducation des enfants ou des activités génératrices de revenus.

La maison modeste, un choix stratégique

Face à ces difficultés, une autre vision gagne du terrain. De plus en plus de Togolais optent pour une maison modeste, fonctionnelle, et investissent le reste de leurs économies dans le commerce, l'agriculture, l'éducation ou l'immobilier locatif. « J'ai préféré une petite maison bien finie et j'ai ouvert une boutique avec le reste de l'argent », raconte Aïcha,

entrepreneure. « Aujourd'hui, mon activité me rapporte chaque mois, alors qu'une grande maison ne rapporte rien. », ajoute-t-elle.

Pour ces partisans, la réussite ne se mesure pas à la taille des murs, mais à la stabilité financière et à la capacité de générer des revenus durables. « Une maison doit d'abord servir à vivre, pas à impressionner », estime Boris, économiste à Lomé.

Le débat oppose donc tradition et pragmatisme. Si la grande maison demeure un repère culturel fort, la maison modeste s'impose progressivement comme un choix rationnel dans un contexte de vie chère et d'incertitudes économiques.

Au final, le choix dépend des priorités de chacun. Pour certains Togolais, bâtir grand reste un rêve et une fierté. Pour d'autres, investir intelligemment est devenu la véritable marque de réussite. Une chose est sûre : au Togo, la manière de construire sa maison raconte bien plus qu'une simple histoire de briques et de ciment, elle reflète une vision de la vie.

Etonam Sossou

Après plus d'une décennie d'actions en faveur des enfants en conflit avec la loi, le BICE transmet le flambeau aux États.

Le Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE) a organisé, depuis ce mardi 9 décembre 2025 à Lomé, la conférence de clôture du projet « Enfance Sans Barreaux », une initiative emblématique dédiée à la réinsertion des enfants en conflit avec la loi. Co-organisée avec des partenaires du Congo, de la Côte d'Ivoire et du Togo, cette rencontre marque une étape décisive dans la consolidation d'une justice juvénile plus humaine et réparatrice.

La cérémonie d'ouverture s'est

bles », a-t-il déclaré.

Plus de dix ans d'engagement pour une justice réparatrice

Lancée en 2012, l'initiative « Enfance Sans Barreaux », soutenue par l'Agence française de développement (AFD), s'est étendue jusqu'en 2026 à travers plusieurs phases. Elle a œuvré à promouvoir des alternatives à la détention, en mettant l'accent sur la prévention, l'accompagnement psychosocial et la réinsertion durable des enfants en conflit avec la loi.

À l'occasion de cette conférence de clôture, le BICE a officiellement transmis le relais aux services éta- tiques des pays partenaires, dans une volonté affirmée d'assurer la continuité et la pérennité des acquis. Les échanges ont permis de dres-

BICE en Afrique, engagés dans la justice juvénile réparatrice, de partici- pérer aux échanges. Les discus- sions ont notamment porté sur les défis de la réinsertion et la préven- tion de la récidive. Le programme « Enfance Sans Barreaux 3 » (EsB3) a mis un accent particulier sur le renforcement des politiques psychosociales et l'ancrage de pratiques socio-éducatives réparatri- cies. Une juriste et assistante-conseil du BNCE-RDC a salué l'im- pact des actions menées : « Il s'agissait de valoriser la collabo- ration, de transmettre nos acquis et de pérenniser nos actions auprés des acteurs étafiques. Les ateliers de parentalité responsable, la sensibilisation communautaire et les activités psycho-éducatives



déroulée en présence de représentants sous-régionaux et européens, sous l'égide du ministère togolais de l'Action sociale, de la Solidarité, du Genre et de la Protection de l'Enfance. Dans un discours empreint d'émotion, le Révérend Père Komi Éphrem Folly a rappelé la portée symbolique de l'événement : « Nous ne sommes pas ici pour clore un programme, mais pour honorer des vies. Des vies trop souvent brisées, oubliées, enfermées derrière des murs visibles ou invis-

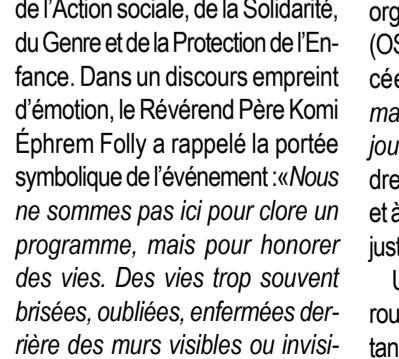
ser un bilan des actions menées et de mettre en exergue les résultats obtenus grâce à la synergie entre

organisations de la société civile (OSC) et institutions publiques. Pla- cée sous le thème « Droits hu- mains, nos essentiels de tous les jours », la rencontre a servi de ca- dre à des partages d'expériences et à des réflexions sur l'avenir de la justice juvénile dans la sous-région.

Une partie des travaux s'est dé- roulée en visioconférence, permet- tant à d'autres membres du réseau

ont permis à de nombreux enfants de se reconstruire et d'éviter la ré- cidine », a-t-elle souligné.

Pour les acteurs présents, la fin du programme ne marque pas un arrêt, mais plutôt un nouveau dé- part : celui d'une appropriation na- tionale des mécanismes de protec- tion et de réinsertion, afin que plus aucun enfant ne grandisse « der- rièrre les barreaux », qu'ils soient réels ou symboliques.



SANTÉ / L'ASBESTOSE OU L'AMIANTOSE

Une affection chronique qui, une fois apparue, est incurable

(suite de la page 5)

et de cancer du poumon, particulièrement chez le fumeur.

Diagnostic et traitement de l'asbestose

Quel est son diagnostic ?

Lorsqu'une asbestose est suspectée, le médecin interroge le patient à la recherche d'une potentielle exposition à l'amiante par le passé.

Il procède également à un examen clinique qui comprend une auscultation des poumons et une exploration fonctionnelle des poumons. Cette dernière consiste à mesurer le volume d'air inspiré et le volume d'air expiré. Pour cela, il est demandé au patient de souffler dans un embout relié à un capteur.

Un scanner et une fibroscopie bronchique permettent de confirmer le diagnostic.

Un scanner est utile pour visualiser les poumons de manière très précise. Dans la moitié des cas, le diagnostic est posé avec certitude grâce au scanner. Les zones plus sombres ou « opacités » correspondent aux zones de fibrose. L'aspect très atypique des lésions en « rayon de miel » (comme les rayons dans lesquels les abeilles déposent leur miel au sein de la ruche), permet souvent de confirmer le diagnostic.

Une fibroscopie bronchique est un examen médical permettant d'observer l'intérieur des bronches via l'introduction d'un tube souple muni d'une caméra par la bouche ou le nez. L'examen est réalisé sous anesthésie locale ou générale, et dure entre 10 et 20 minutes.

Parfois, un examen du liquide broncho-alvéolaire est également prescrit. L'objectif de cet examen est de visualiser les fibres d'amiante encore présentes dans les sécrétions



bronchiques. Le prélèvement est effectué lors de la fibroscopie bronchique, on parle de « lavage broncho-alvéolaire » ou LBA.

A noter que compte tenu du fait que la période asymptomatique de la maladie soit souvent très longue, les retards de diagnostic sont fréquents.

Quel traitement ?

Une asbestose est incurable. Les traitements disponibles sont symptomatiques, et ont pour fonction de réduire les symptômes sans toutefois pouvoir les supprimer, et d'éviter les complications. Plusieurs mesures peuvent être prescrites selon le stade de la maladie : médicaments, oxygénothérapie, rééducation, greffe, etc.

Au début de la maladie, des médicaments bronchodilatateurs sont prescrits pour traiter les symptômes respiratoires.

L'oxygénothérapie peut être mise en place en cas de difficulté respiratoire importante, lorsque les bronchodilatateurs ne suffisent plus. L'oxygénothérapie est un traitement médical dont le but est d'apporter de l'oxygène à l'organisme via les voies

respiratoires. Plusieurs sources peuvent être employées pour administrer de l'oxygène : bouteille d'oxygène, concentrateur d'oxygène, etc. L'appareillage à utiliser est évalué au cas par cas, selon les besoins du patient.

La vaccination contre la grippe saisonnière et les pneumonies à pneumocoques est recommandée chez les personnes atteintes d'asbestose.

Au stade terminal de la maladie, il n'y a que la greffe pulmonaire qui puisse prévenir le décès du patient.

L'asbestose peut être prévenue en réduisant le plus possible les poussières d'amiante en milieu professionnel. Actuellement, les industries qui manipulent l'amiante ont pu diminuer l'exposition aux fibres d'amiante par l'application de diverses mesures préventives (protections, suivi médical régulier, etc.). Les cas d'asbestose sont désormais beaucoup plus rares. Les fibres d'amiante présentes dans une habitation ne posent problème qu'en cas de travaux, où il est impératif de faire appel à des professionnels formés.

DATES

VENDREDI 12 - 12 - 2025	LOTO MATINAL VENDREDI : 12 / 12 / 2025 TIRAGE N° 454 09H00 5 gagnants toutes catégories 78 76 30 49 85 83 24 34 40 80	LOTOKADOO VENDREDI : 12 / 12 / 2025 TIRAGE N° 886 13H00 90 23 48 24 31 18 60 17	LOTOKING VENDREDI : 12 / 12 / 2025 TIRAGE N° 128 18H00 90 87 23 55 77 43
SAMEDI 13 - 12 - 2025	LOTOKING SAMEDI : 13 / 12 / 2025 TIRAGE N° 455 09H00 90 34 32 71 74 68 47 04 14 12 27	LOTOKADOO SAMEDI : 13 / 12 / 2025 TIRAGE N° 442 13H00 90 75 65 45 55 68	LOTOKING SAMEDI : 13 / 12 / 2025 TIRAGE N° 129 18H00 90 79 58 67 06 71
LUNDI 15 - 12 - 2025	LOTOKING LUNDI : 15 / 12 / 2025 TIRAGE N° 456 09H00 90 58 62 08 03 55 54 12 84 18 23	LOTODIAMANT LUNDI : 15 / 12 / 2025 TIRAGE N° 1295 13H00 90 04 79 35 36 73	LOTOKING LUNDI : 15 / 12 / 2025 TIRAGE N° 128 18H00 90 15 49 02 88 20
GROS LOTS DU TIRAGE N°129 DE LOTO BINGO DU 13 DECEMBRE 2025	GROS LOTS DU TIRAGE LOTO GOLD NUMÉRO 128 DU 15 DECEMBRE 2025	GROS LOTS DU TIRAGE N°442 DE LOTO Sam DU 13 DECEMBRE 2025	GROS LOTS DU TIRAGE N°455 DE LOTO MATINAL DU 13 DECEMBRE 2025
@ LOMÉ # Point de vente 90662 * Un (01) gros lot de 1.250.000 FCFA # Point de vente 70143 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA	@ LOMÉ # Point de vente 60639 * Deux gros lots (02) de 1.000.000 FCFA	@ LOMÉ # Point de vente 70325 * Un (01) maxi gros lot de 5.375.000 FCFA # Point de vente 60029 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA # Point de vente 30229 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA	@ LOMÉ # Point de vente 70533 * Un (01) gros lot de 1.050.000 FCFA
GROS LOTS DU TIRAGE N°886 DE LOTO KADOO DU 12 DECEMBRE 2025	GROS LOTS DU TIRAGE N°128 DE LOTO KING DU 12 DECEMBRE 2025	GROS LOTS DU TIRAGE N°129 DE LOTO DIAMANT NUMÉRO 1295 DU 15 DECEMBRE 2025	GROS LOTS DU TIRAGE N°886 DE LOTO KADOO DU 12 DECEMBRE 2025
@ LOMÉ # Point de vente 70034 * Un Super gros (01) lot de 3.000.000 FCFA # Point de vente 90659 * Un gros lot (01) de 1.000.000 FCFA	@ BADOU # Point de vente 20149 * Un (01) gros lot de 1.025.000 FCFA	@ LOMÉ # Point de vente 70034 * Un Super gros (01) lot de 1.000.000 FCFA # Point de vente 90659 * Un gros lot (01) de 1.000.000 FCFA	@ LOMÉ # Point de vente 70034 * Un Super gros (01) lot de 1.000.000 FCFA # Point de vente 90659 * Un gros lot (01) de 1.000.000 FCFA

MISSION HUMANITAIRE ET SOLIDAIRE

Jurakopé, un village du Togo construit par des Jurassiens et des compagnons charpentiers

Late Pater

(leprogres.fr) – L'association jurassienne Apprentis orphelins d'Afrique (AOA) poursuit sa mission humanitaire et solidaire au Togo. À Dalavé, elle a construit tout un quartier qui porte désormais le nom de Jurakopé. Un lycée vient d'être inauguré. Quand en 2005, Jean-François Boisson, charpentier à l'Étoile, et Pierre Gay, technicien du bois, retroussent leurs manches pour défricher trois hectares de brousse sur le territoire de la commune de Dalavé au Togo, ils pensent au présent des orphelins en manque de structure d'accueil et d'hébergement. Vingt ans plus tard, sont sortis de terre un centre d'apprentissage aux métiers de l'électricité du bâtiment ouvert à 45 stagiaires, un centre médico-social devenu en 2012 un véritable hôpital, un groupe scolaire accueillant 800 élèves de la maternelle jusqu'à la troisième. Dernièrement, la construction d'un lycée complète les réalisations signées AOA. Reconnaissante, la municipalité de Dalavé a baptisé Jurakopé, littéralement village du Jura, le quartier qui abrite cet ensemble immobilier.



Jean-François Boisson (3ème à gauche) et Pierre Gay (2ème à droite)



Le lycée (dernière réalisation) est désormais opérationnel

cée, Pierre Gay, président d'AOA depuis le décès en 2019 de Jean-François Boisson, mesure tout le chemin parcouru : « Le lycée a nécessité la mobilisation d'un budget de 90 000 euros financé à hauteur de 45% par la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil Départemental du Jura. Le reste est apporté par les dons privés, les recettes des manifestations de soutien, la contribution d'une quinzaine d'entreprises mécènes fidèles et la mise à disposition de moyens humains bénévoles ». Des compagnons charpentiers solidaires. C'est dans cet esprit que



TOUS LES
MARDIS **13H**

LOTO CASH



LOTO
CA\$H



NUMÉRO VERT 8600

[LonatoLoto590](#)

[www.lonato.tg](#)